

Publié le 1 octobre 2019

Énergie du vent : les citoyens devant !

Si le temps, c'est de l'argent, pas question d'en laisser le souffle porteur à autrui ! Démarchée par un développeur éolien, la commune de Chamole a donc décidé, Sem à l'appui, d'impliquer tout son territoire dans le projet, faisant de l'énergie citoyenne une idée résolument dans le vent.



Il y a des Sem à la recherche de projets et des projets qui n'attendent qu'une Sem pour se déployer... « Démarchée en 2007 par un développeur éolien, notre commune a souhaité impliquer l'ensemble du territoire dans ce projet structurant », relate le maire de Chamole (Jura), Jean-Louis Dufour. La mobilisation rapide des citoyens confirme le bien-fondé de l'ambition. Mais reste encore à trouver l'outil adapté pour concrétiser cette dernière : créée en 2016, la Sem EnR Citoyenne, sera celui-là !

Une Sem, développeur d'intérêt général

Sous la bannière de l'association Vents du Grimont qui soutient la démarche collective depuis 2011 et avec l'aide précieuse du SIDEC du Jura, de l'Ademe et de la région Bourgogne-France Comté, les citoyens entrent ainsi au conseil d'administration de ladite Sem. « Avec leur mot à dire dans ces projets industriels mais aussi avec leur capital à engager, aux côtés des autres acquéreurs, grâce à la création parallèle d'une société coopérative - Jurascic - chargée d'investir dans les énergies renouvelables par le biais du financement participatif », détaille l' élu. Pour ne plus voir les retombées financières de l'exploitation soufflées au territoire, une éolienne est ainsi collectivement acquise, « la seule encore à vendre une fois nos deux structures opérationnelles », regrette Jean-Louis Dufour. Outre la coopérative, actionnaire à 39 %, son capital compte la Sem EnR Citoyenne (45 %), la commune de Chamole et deux structures spécialisées dans le financement citoyen d'EnR (Energie Partagée et ERCISOL). L'électricité vendue (500 000 € annuels) assurera les charges fixes et la rémunération des actionnaires, parmi lesquels 650 habitants ayant investi jusqu'à 5 500 euros par foyer et par an.

La volonté de reprendre la main

Mais l'objectif n'est pas que financier : « il est aussi écologique, des citoyens devenus producteurs de l'électricité réfléchissant davantage à leurs modes de consommation », appuie Manoël Devis, chef de projet à la Sem EnR Citoyenne. D'ailleurs, attentives à reprendre la main, elles aussi, sur des projets qui impactent fortement leur territoire et façonnent les usages de demain, une quinzaine de communes souhaitent aujourd'hui rejoindre la Sem EnR Citoyenne pour mutualiser leurs forces et intérêts autour de nombreux projets naissants. Le vent tourne, et dans le bon sens !



> Candidat aux Trophées des Epl dans la catégorie « Services au public » :

[Une éolienne citoyenne dans le Jura](#)